



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> novembre 2017

### **C. Fremault et B. Debaets soutiennent des projets durables au Sud** Ils sont développés dans les Régions de Rabat (Maroc) et de Kinshasa (RD Congo)

La Ministre bruxelloise de l'Environnement Céline Fremault et la Secrétaire d'État bruxelloise à la Coopération au Développement Bianca Debaets ont décidé de soutenir ensemble, à hauteur de près de 450.000 euros, des projets (Handicap International, Solidarité Mondiale et ULB-Coopération) qui mettent en avant l'égalité homme/femmes et l'atténuation des changements climatiques. Un projet se développera dans la Région de Rabat-Salé-Kénitra au Maroc et les deux autres seront mis en œuvre dans la Ville-Province de Kinshasa au Congo. Ces deux Régions ont signé un accord de coopération avec la Région de Bruxelles-Capitale.

Sur base d'un appel à projets lancé en avril par Brussels International et Bruxelles Environnement à destination des OSC (Organisation de la Société Civile) reconnues par la Direction Générale Coopération au Développement et Aide humanitaire (SPF Affaires étrangères), 3 projets ont été retenus en tenant compte notamment de la gestion de la durabilité, du degré de faisabilité et de pertinence, de l'efficacité, de la dimension de l'égalité des genres ou encore de la dimension du changement climatique.

*« Le financement climatique international, via notamment cet appel à projets, vient s'ajouter à l'effort global de la Région bruxelloise dans la lutte contre les changements climatiques. Je suis ravie que nous puissions contribuer aux obligations internationales au travers de projets bilatéraux pertinents tels que celui coordonné par ULB-Coopération qui a la volonté d'atténuer les effets du réchauffement climatique dans la province de Kinshasa par la promotion de l'apiculture »*, précise la Ministre de l'Environnement, **Céline Fremault**.

*« Nous sommes très heureux de pouvoir travailler avec des ONG dont le sérieux et l'expérience ne sont plus à prouver. Grâce à leur vécu, elles pourront encadrer ces femmes et ces hommes pour des projets qui auront une incidence sur la vie de tous les jours. Il est aussi important que ces projets s'inscrivent dans la durée en étant portés par un maximum de personnes sur place »*, explique de son côté la Secrétaire d'État bruxelloise à la Coopération au Développement **Bianca Debaets**.

Les trois projets sélectionnés, pour un financement d'environ 150.000 euros chacun, sont les suivants :

**1. « Toutes les femmes – tous les droits » dans les zones urbaines de Rabat-Salé-Kenitra (Maroc)**

Coordonné par Handicap International, ce projet propose d'accompagner les femmes victimes de discriminations et de violences car elles sont en situation de handicap ou bien mères d'enfants handicapés. Ce nouveau projet a pour objectif de diminuer les inégalités liées au genre et au handicap en créant notamment la complémentarité entre les organisations de personnes handicapées et les organisations de la société civile de promotion des droits des femmes.

**2. « Autonomie de la femme paysanne » dans les communes de Mont-Ngafula et N'sele de la ville de Kinshasa par la promotion d'activités agro-sylvo-pastorales (RD Congo)**

Ce projet piloté par Solidarité Mondiale accompagne des femmes organisées en coopératives à travers des activités agro-sylvo-pastorales (combinant agriculture, culture des arbres/forêts et élevage) et vise l'amélioration du leadership féminin au niveau de l'administration locale et communale. Un deuxième volet du projet concerne la réduction des risques de pollution de l'air pour améliorer la santé des habitants et éviter des grandes dépenses liées aux soins.

**3. « Atténuation et adaptation aux changements climatiques par la promotion de l'apiculture » dans la Ville-Province de Kinshasa » (RD Congo)**

Mis sur pied par ULB-Coopération, ce projet s'inscrit en parallèle à un programme de reboisement de 325 ha autour du puit carbone de Ibi et qui, dans le cadre de ce nouveau subside, prévoit une action de sauvegarde de 40 ha de forêt-galerie ainsi que le boisement de 40 ha supplémentaire pour permettre le déploiement de 1000 ruches. Dans ce cadre, de jeunes cadres universitaires seront formés aux méthodes les plus pointues d'apiculture en milieu africain et sensibilisés aux mécanismes d'adaptation et d'atténuation aux effets du changement climatique responsable notamment de la désertification.

**Porte-parole Céline Fremault** : Kathrine JACOBS - [kjacobs@gov.brussels](mailto:kjacobs@gov.brussels) - 0474/62.40.43

**Porte-parole Bianca Debaets** : Pierre MIGISHA - [pmigisha@gov.brussels](mailto:pmigisha@gov.brussels) - 0475/720.412.